

**PLAN D'ACTION DE LA GESTION DÉTAILLÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

Para	Recommandation	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Échéance finale prévue	Étapes clés intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/point de contact
Para 33 Rec 1	La Défense nationale devrait élaborer et mettre en œuvre des stratégies de recrutement et de maintien en poste des techniciens et des pilotes de la force de chasse pour lui permettre de satisfaire aux exigences opérationnelles et de se préparer au passage à la flotte de remplacement.	Recommandation acceptée. La Défense nationale mettra en œuvre des plans pour augmenter le nombre de techniciens et de pilotes dans la force de chasse. Des mesures initiales ont déjà été prises, telles que l'initiative de renouvellement du maintien des capacités des chasseurs, qui ajoutera plus de 200 techniciens aux escadrons de première ligne, ainsi que les nouveaux efforts de recrutement, et la stratégie et les initiatives de maintien en poste devant être achevés à l'automne 2019. En outre, la nouvelle politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement, comprend une initiative visant à augmenter la force de chasse de 200 postes supplémentaires.	Le succès sera atteint lorsque le nombre requis de techniciens chevronnés seront disponibles pour permettre la livraison d'aéronefs prêts à la mission prévus par le mandat et une transition réussie de la capacité future en matière d'avions de chasse. La transition dirigée à l'état stable après le renforcement de la capacité sera réalisée lorsque la force de chasse peut réaliser et soutenir les mandats de NORAD et de l'OTAN simultanément à l'aide des futurs avions de chasse.	Réalisation de la capacité opérationnelle initiale des futurs avions de chasse d'ici l'été 2026.	<p>Les cadres supérieurs des techniciens et pilotes de la force de chasse atteindront et maintiendront des niveaux de dotation suffisants, y compris les niveaux d'expérience requis, pour permettre à l'effectif de chasse d'entreprendre la formation de pilotes et de techniciens du Cadre initial d'ici l'été 2024. La capacité de l'effectif continuera d'augmenter, permettant ainsi au premier escadron d'amorcer la transition à l'été 2025 dans le but d'atteindre la capacité opérationnelle initiale des futurs avions de chasse d'ici l'été 2026.</p> <p>Étapes clés intermédiaires :</p> <p>Sous la direction du Commandement du personnel militaire, une cellule de ciblage sera créée pour aider à attirer les candidats qualifiés comme pilotes et pour cibler les efforts de recrutement. (décembre 2018)</p> <p>La Génération du personnel militaire (GPM) élaborera un plan de visibilité stratégique et de recrutement qui met particulièrement l'accent sur les métiers en difficulté. Cela fera partie du plan de 2019 et sera mis à jour chaque année.</p>	Commandement du personnel militaire

Rapport du vérificateur général du Canada - Automne 2018  
Force de chasse du Canada

Para	Recommandation	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Échéance finale prévue	Étapes clés intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/point de contact
					<p>Des efforts de recrutement, de formation et de maintien en poste pour suppléer aux initiatives en cours seront lancés d'ici le début de 2019.</p> <p>Ceux-ci comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-l'utilisation des moyens modernes de mobilisation de recrutement (tactiques numériques);</li> <li>-collaborer avec les principaux organismes sur la science et la recherche sur la segmentation;</li> <li>-élaborer des outils de communication plus immersifs et engageants (site Web, applications, réalité virtuelle) afin de demeurer pertinent et concurrentiel avec le secteur civil.</li> </ul> <p>Publication de la Stratégie de maintien en poste de l'effectif des FAC - août 2019.</p> <p>Renouvellement de l'entretien de la capacité des chasseurs afin de stimuler une croissance modeste des niveaux de dotation et d'expérience des techniciens - décembre 2020</p> <p>D'autres activités en cours incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Étudier les moyens d'accélérer le parcours vers la qualification pour ceux qui sont en instruction de base.</li> </ul>	

Rapport du vérificateur général du Canada - Automne 2018  
Force de chasse du Canada

Para	Recommandation	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Échéance finale prévue	Étapes clés intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/point de contact
					<p>-Examiner la paye et les avantages sociaux pour les professions spécifiques. Cela sera intégré aux examens annuels de la rémunération et des avantages sociaux.</p> <p>-Augmenter la production des pilotes comme suit :</p> <p>--Une étude des opérations aériennes est en cours avec l'objectif de créer une profession d'Opérations aériennes.</p> <p>--Une proposition visant à modifier le Programme d'établissement affilié (Élément air) du Collège Seneca du Programme de formation des officiers–Éducation permanente au Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOFR) dans les universités civiles est en cours.</p>	
Para 50 Rec 2	La Défense nationale devrait analyser les améliorations à apporter aux CF-18 pour en assurer la pertinence opérationnelle jusqu'en 2032, et devrait faire approuver celles	Recommandation acceptée. La Défense nationale cherche à faire approuver un certain nombre de mises à niveau afin de répondre aux exigences réglementaires et d'interopérabilité lui permettant de continuer à piloter les CF-18 jusqu'en 2032. De plus, l'Aviation royale canadienne effectue une analyse pour évaluer les mises à niveau nécessaires pour le combat pouvant être mises en	Des mises à niveau réglementaires et de l'interopérabilité de l'avionique et des systèmes de soutien à la mission permettront de maintenir la conformité des CF-18 avec les exigences réglementaires changeantes de l'aviation et des normes mises à jour de l'interopérabilité des alliés jusqu'à l'atteinte de la	Réglementaire et interopérabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité opérationnelle totale (COT) : 2025</li> </ul>	Des mises à niveau réglementaires et de l'interopérabilité ainsi que certaines mises à niveau de capacité de combat seront mises en œuvre. <ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation du projet (définition) - printemps 2019</li> <li>Approbation du projet (mise en œuvre) - printemps 2021</li> </ul>	Aviation royale canadienne

Rapport du vérificateur général du Canada - Automne 2018  
Force de chasse du Canada

Para	Recommandation	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Échéance finale prévue	Étapes clés intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/point de contact
	qui sont adéquates et réalisables	œuvre afin de faire face aux défis croissants posés par l'évolution des menaces. Cette analyse, qui devrait être achevée d'ici le printemps 2019, tiendra compte des projets de transition vers de futurs besoins en matière d'avions de chasse au milieu des années 2020.	capacité opérationnelle complète des futurs chasseurs. Certaines mises à niveau de capacité de combat feraient en sorte que suffisamment de chasseurs CF-18 prêts à la mission et pertinents sur le plan opérationnel sont disponibles pour répondre aux besoins de capacité de la puissance aérienne dans l'espace de combat moderne jusqu'à ce qu'une flotte de futurs chasseurs atteigne la capacité opérationnelle complète en 2031.	On prévoit une certaine capacité de combat en service au plus tard en 2026.	On prévoit qu'une certaine capacité de combat amorcera la définition au plus tard en 2022.	